

Indexation et allocations enfants amputées au PB2019 de la Ville de Genève La droite municipale s'attaque au pouvoir d'achat des employé-e-s

Lundi, 03. décembre 2018

De: Communiqué de presse SSP - SIT - CP - VG SIG



Photo Eric Roset

Le projet de budget approuvé par la commission des finances pour 2019 prévoit une coupe de 50% dans l'indexation des salaires pour le personnel de la Ville de Genève et des structures d'accueil de la petite enfance. Cela représente une perte d'environ 3 millions de francs.

A fin octobre, le renchérissement du coût de la vie était déjà de 1,3%. Et ceci, sans compter l'augmentation importante des primes de l'assurance maladie prévue pour l'an prochain. Il s'agit de la troisième fois que la majorité PDC, PLR, UDC et MCG tente de s'attaquer au personnel. Par deux fois, nous avons repoussé ces tentatives injustifiées par référendum gagné en votation populaire. Cela fait 11 ans que la Ville de Genève, année après année, connaît des bonis importants aux comptes. En 2017, il s'agissait tout de même d'un montant de 33,5 millions de francs ! Cela démontre non seulement qu'une politique d'austérité n'est pas nécessaire, mais aussi que les projections des rentrées fiscales sur lesquelles les budgets sont élaborés sont systématiquement sous estimées. Rappelons aussi que les montants des allocations pour enfants pour le personnel de l'administration municipale ne sont toujours pas appliqués intégralement tel que prévu par le Statut du personnel, ce qui représente une économie de 2,1 millions de francs par année. Les montants pour l'allocation enfant auraient dû être revus à la hausse, en même temps que la modification intervenue dans la loi cantonale sur les allocations familiales en 2012. Mais le conseil municipal a

bloqué depuis lors cette adaptation. Pour un enfant jusqu'à 16 ans ce montant devrait être de 150 francs au lieu des 100 francs versés actuellement. Entre 16 et 25 ans l'allocation devrait être de 200 francs au lieu de 125 francs. Ce projet de budget sera débattu lors des séances du Conseil municipal des 15, 17 et 18 décembre prochain. Le personnel compte d'ici là lui faire entendre raison. Contrairement au Conseil administratif, les employé-e-s de l'administration municipale et de la petite enfance n'ont pas démerité. Il est inacceptable que la droite municipale s'attaque à leur pouvoir d'achat alors que les finances municipales sont saines.

Downloads

03.12.2018 [Communiqué unitaire: Indexation et allocations enfants amputées au PB2019 de la Ville de Genève](#) PDF (236 kB)